ASSOCIATION CREYSSOISE DE CONSEIL ET D'INFORMATION

L'association s'est investie pendant de nombreuses années pour dénoncer certaines manières d'agir et pour la création d'un assainissement collectif des eaux usées correct.

Ceci a entrainait un contentieux au moment de l'aménagement de la nouvelle zone commerciale des trois vallées.

Ce contentieux a été réglé par une décision du tribunal administratif en date du 06 Janvier 2010, condamnant la commune de Creysse à verser 800 Euros, à notre association et à la Fédération des commerçants de Bergerac.

Tout cela a été constructif, car aujourd'hui les travaux pour la nouvelle station d'épuration ont débuté.

TOUT CECI EST DU PASSE.

Aujourd'hui l'association se tourne vers l'avenir, elle a modifié la constitution de son bureau

espérant et souhaitant, des bases de DIALOGUES CONSTRUCTIFS avec la municipalité et

diverses strates administratives.

Elle poursuivra les objectifs suivants:

- Veuillez à la préservation de l'environnement,
- Favoriser l'amélioration de condition de vie à Creysse,
- Intervenir sur toutes les questions d'urbanisme,
- Apports de conseils et d'informations aux administrés consultables
- Sur notre blog :

http://acci1.canalblog.com

En nous contactant par notre mail

aaci@sfr.fr

Le nouveau bureau

Président

Gérard LAMORE

Secrétaire

Rachel COSTé

Trésorier

Frédéric LEBLANC

Conseiller Juridique

Michel ANTOINE